Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 7 (1869)
Heft: 39

Artikel: Une noce de village : (tableau de moeurs du canton d'Argovie)
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-180499

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

250 membres de la ligue de la paix ont assisté au banquet de Lausanne.

Or, il suffirait que chacun de ces 250 membres convertît et amenât d'ici à l'année prochaine *un adhérent à la ligue*, mais un adhérent sérieux, sûr, irréconciliable avec la guerre.

Et que cette œuvre de prosélytisme se continuât dans les mêmes conditions pendant 20 ans.

Alors, la ligue de la paix compterait dans son sein tous les habitants de l'Europe (sauf les souverains.)

Thermes de Lessus, 22 sept. 1869. L. C.

Menu du banquet de la paix.

Premier service.

Potage humanitaire.
Truite à la Bonaparte, en sauce.
Fricandeau de Bismark.
Choucroûte du Deux décembre.
Côtelettes Rouher.
Pâtés au Sénat.

Second service.

Langue à la française. — Sauce piquante.
Rôti Napoléon, lardé de ministres.
Salade d'Eugénie, pommée.
Prince impérial au vinaigre.
Aigre-doux.

Troisième service.

Moniteur en ragoût.
Souverains en ramequin.
Armées en compôte.
Omelette aux mouchards.

Dessert.

Marmelade patriotique.
Crême à l'européenne.
Petites ambitions au cumin.
Tartelettes du pouvoir, au sucre.

Un mot sur le landamman Muret.

Jules Muret, de Morges, landamman du canton de Vaud, fut l'un des hommes les plus influents du premier gouvernement vaudois. A la science du jurisconsulte, il joignait toutes les qualités de l'homme d'Etat. C'est à lui que fut fréquemment confiée la conduite des affaires politiques les plus délicates. Talleyrand disait de lui: il voit plus clair de son œil que tous les autres avec leurs deux yeux.

Sa conversation, empreinte à la fois de bonhomie et de finesse, était celle d'un homme de beaucoup d'esprit; on en cite de nombreux traits. Un soir il arrive au théâtre et se place à côté de deux vieilles dames dont l'une dit à l'autre: « Eloigne-toi un peu de cet ogre. » Muret se tourne et leur dit: « Ne craignez rien, Mesdames, l'ogre ne mange que la chair fraîche. » Une autre fois, il représentait le canton de Vaud à la Diète, en 1815, après les Cent-Jours. Les Vaudois passaient aux yeux des Confédérés pour bonapartistes. L'un de ses collègues, pour le narguer, lui demande ce que l'on disait au canton de Vaud de la dernière chute de Napoléon. « On dit, répond Muret, que ce serait le moment pour vous de lui rendre la belle tabatière qu'il vous a donnée jadis. »

Le Risoux.

Cette grande forêt que possède le canton de Vaud, sur les limites du département du Doubs, mesure 6511 poses et a une longueur de 7 lieues. La base du sol est le calcaire jurassique. On y rencontre des trous profonds ou baumes. L'une d'elles, nommée la *grande Baume*, est un gouffre d'une profondeur inconnue. Le sol végétal a une très légère profondeur. Le climat y est rude; les neiges s'y accumulent jusqu'à plus de 15 pieds et fondent tard au printemps. La saison de la végétation est fort courte et les arbres de 200 ans n'atteignent guère que les proportions acquises en 100 années dans les parties inférieures du Jura. Cette circonstance fait que le bois du Risoux a des veines d'une extrême finesse. Il est fort recherché pour la menuiserie. Dans un arrangement entre l'abbaye de St-Claude et les prémontrés du Lac-de-Joux, il fut stipulé que les défrichements faits de part et d'autre ne pourraient pas dépasser une limite convenue. Cette défense avait pour but d'empêcher les collisions qui auraient pu s'élever entre ces deux abbayes au sujet de la propriété du Risoux devenu frontière entre elles.

C'est grâce à ces réserves que cette magnifique forêt a passé presque en entier dans le domaine de l'Etat de Vaud, sans avoir subi les nombreux morcellements des autres forêts de la Vallée.

Pendant les incursions des Suédois en Franche-Comté (1637-1639), les Bourguignons se sauvaient en Suisse, emportant leurs objets les plus précieux. La tradition porte qu'ils en déposèrent une partie dans la forêt du Risoux et qu'il y a encore, en plusieurs endroits, de l'argent caché que ces malheureux ne purent retrouver lorsqu'ils rentrèrent dans leur pays après le départ des bandes ennemies.

Une noce de village.

(Tableau de mœurs du canton d'Argovie.)

Le soleil, à son lever, allait se montrer au-dessus des épaisses forêts qui couronnent le village. Au loin, on entendait les accords de la musique. Les jeunes gens commençaient à envahir la rue, tandis que les hirondelles bégayaient leur chanson matinale sous les toits du village. Tout annonçait une splendide journée du mois de mai. C'était un beau jour de fête, auquel le village préparait la plus joyeuse participation. Tandis que les plus jeunes s'efforcent d'élever, avec une longue tige de sapin, une barrière sur la rue, vers la dernière maison du côté de l'église, les plus âgés, munis de mortiers et de fusils, font entendre un feu roulant très vif sur la hautenr. Hommes, femmes et filles à marier, groupés devant les maisons, saluent les gens endimanchés qui se rendent à une maison située au pied du coteau. Comme d'habitude, il y a pluie de critiques et de quolibets. Mais aussi comment ne pas se mettre en train alors que le garçon

le plus riche de la commune épouse la plus belle fille du village? Malgré leur curiosité, les ménagères commençaient cependant à compter avec anxiété des minutes réclamées par les soins du ménage; elles énumeraient les travaux qui les attendaient à la prairie et aux champs, lorsque la cloche de l'église vint joindre sa voix aux nombreuses harmonies du matin et que les mortiers par leurs détonations annoncèrent l'arrivée du cortége.

Partout sur le passage des époux les acclamations et les vœux se firent entendre. Le jeune marié en frac, gilet de satin, chapeau de soie, s'avançait vigoureux et ferme, ayant à son bras Meilé à la taille élancée et souple, rehaussée par ce corsage noir bien connu des filles de la Suisse allemande. Ici toute passion, même l'envie, devait se taire; c'était décidément le plus beau couple qu'on eût vu depuis longtemps dans le canton d'Argovie, et chacun lui souhaitait cordialement l'union la plus heureuse.

De proche en proche la tête du cortége arriva à la barrière dont nous parlions tout à l'heure. A droite et à gauche se trouvaient des enfants en escadrons serrés et parmi eux des femmes pauvres qui venaient réclamer la miette de la table du riche, et un peu de la joie générale. Or, il faut le dire, ces miettes, ou, pour nommer les choses par leur nom, les poignées de beaux batz neufs furent lancées abondamment, avec prodigalité même, lorsque les enfants entourèrent le cortége en demandant « que vaut la mariée? » Il s'en suivit un moment de confusion indescriptible: on eût dit une fourmilière renversée par la canne d'un promeneur. La jeune épouse regarda en souriant cette mêlée: ici une jeune fille blonde serrant son petit trésor dans son corset; là deux garçons se prenant aux cheveux pour décider qui s'emparerait d'un batz à terre devant eux. Tout d'un coup Meilé tressaillit à un cri d'angoisse à moitié étouffé qui se fit entendre près d'elle; et s'étant tournée pour savoir ce que c'était, elle vit, renversée sur le terrain et ne pouvant se relever, la vieille marchande d'allumettes, Véréna. Toute la marchandise de sa corbeille était répandue à terre, et sur ce désastre commercial figuraient les débris de deux œufs frais qu'une bonne femme du village lui avait donnés tout à l'heure. Deux petits garçons, en se battant, avaient renversé la vieille et causé tout ce dégât.

Dans cette situation suprême, la vieille jeta sur Meilé un regard si navrant que la belle mariée lui tendit la main pour l'aider à se relever, puis glissa une pièce d'un florin dans la corbeille de la vieille. « Dieu vous le rende, Meilé; Dieu vous le rende! » cria Véréna d'une voix enrouée. « Oui, ajouta-t-elle, je ne vous oublierai pas. » Ces paroles attirèrent l'attention du jeune époux, qui, voyant ce que c'était, se hâta de tirer à lui Meilé et se précipita avec elle du côté de l'église. « Il aurait fallu ne rien lui donner, dit-il à l'oreille de la jeune mariée; *maintenant elle a un gage!* » Pour toute réponse, Meilé sourit en secouant la tête avec incrédulité, et, en ce moment, elle crut voir au-dessus de son épaule la figure de sa future belle-mère qui la regardait d'un air moqueur et fâché. Elle frissonna, et ce fut en silence et avec une profonde rêverie qu'elle franchit les degrés de l'entrée du temple.

Tout homme, même le plus fort et le plus instruit, est enclin, dans les circonstances décisives de la vie, à tomber dans quelque superstition, à voir partout des présages. En effet, on marche vers un avenir incertain, et l'on aime à chercher dans toutes les circonstances, même les plus ordinaires, quelque chose qui soulève un peu le voile qui cache les temps futurs. Ici il y avait quelque chose de plus. Véréna, la marchande d'allumettes, avait, dans la contrée, une certaine réputation comme diseuse de bonne aventure; elle passait même pour sorcière. C'est qu'aussi elle avait des moments d'extase, dans lesquels elle faisait des prédictions étonnantes.

Lorsque Meilé vit, par dessus son épaule, la figure froide et ironique de sa future belle-mère, il lui passa dans l'esprit de singulières choses, comme qui dirait le souvenir d'un mauvais rêve à demi oublié. Elle se rappela avoir entendu raconter, dans sa jeunesse, que sa future belle-mère était en relations avec les mauvais esprits. Il est certain que les jeunes époux n'eussent point éprouvé la sérénité et la joie d'un jour de noces, s'ils avaient su ce qui se passait, tandis que le curé, officiant devant l'autel, appelait les bénédictions du Très-Haut sur le jeune couple. La vieille Véréna s'était glissée dans le cimetière adjacent au temple, et après avoir fouillé le terrain au bord d'une tombe fraîchement creusée, elle s'était emparée d'un fragment de vieux cercueil. Après y avoir fait un trou avec un clou rouillé pris au même endroit, elle s'accroupit derrière un saule pleureur. Et quand, aux accents de la musique et aux détonations des mortiers, la noce sortit de l'église, la vieille appliqua à son œil droit le morceau de bois troué et regarda, au travers de cette infernale lunette, les jeunes mariés jusqu'à leur disparition derrière les maisons. Alors Véréna jeta sa lunette dans la fosse, et dit avec compassion: « Pauvre Meilé, tu as un cœur d'or, tu ne sais voir une douleur sans venir à son secours, et pourtant les chagrins ne te manqueront pas, car, à travers mon bois troué, je n'ai pu distinguer que de petits cercueils. »

Cependant la noce poursuivait son chemin. L'impression de la petite scène qui avait eu lieu à l'entrée de l'église était complétement effacée, on ne songeait qu'à jouir de toute la félicité de ce jour. En effet, il y avait encore une autre fête à célébrer. Au lieu de rentrer dans la vénérable maison des parents, d'où l'on était parti, on prit le chemin qui mène à la Haldé, future habitation du nouveau ménage.

Le mot Haldé, en allemand, désigne un endroit situé à moitié hauteur d'une colline. Sur la Haldé, donc, on avait construit une jolie maison dans laquelle les époux vinrent s'installer, et dont on fit l'inauguration en y célébrant la fête.

(La suite au prochain numéro.)

On omnibu, que tzéroté lo mondo du Lausena à Outzi, s'arrîté po fairé monta on'a grocha dama, que lai coreçâi aprï. On ïadzo arrevaïe de dein sé chîté. On monsu, qu'étâi dau mîmo côté, et que s'aperçu que l'éta bougramin serra, prin la parole in desin: se baïa se lézonibu san fé po mena dei éléphants?

La dama, de sé va trétaïé de ceta façon, sé lâivé in regardin lo monsu avoé dâi ge asse gros que lo cadran de l'orlodzo dé la Palud, lai répond: lézonibu san fé, coumin l'artzo dé Noé, po rechaidré toté sorté de bîté.

E. B.

A propos des *grèves*, un des abonnés du *Messager des Alpes* lui fournit des renseignements curieux sur la *grève des garçons*, qui devient menaçante pour la société; ainsi, il cite un hameau de la contrée d'Aigle qui, sur 180 habitants, compte au moins 15 garçons âgés de 30 à 50 ans!

Là, pourtant, il ne manque pas de filles à marier, des plus jolies et des plus laborieuses; les fausses dents, faux cheveux, fausses hanches, etc., les appendices inutiles et ridicules y sont *à peu près* inconnus et une modestie presque sévère préside à la toilette du beau sexe.

Localisée dans ce joli hameau, la *grève* n'a pas sa raison d'être; nous donnons donc tort aux *grèveurs*, et nous ne doutons pas que pour nous donner raison, bon nombre d'entr'eux n'avise sérieusement à se *corriger*.

L. Monnet. — S. Cuénoud.

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD ET DELISLE